

Juillet 1994



INFORMATIONS VERNIER

CONDENSE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le numéro de juillet de "Informations Vernier" est habituellement réservé à la présentation d'un certain nombre d'informations extraites du «Compte rendu administratif et financier» de l'exercice précédent. Nous maintenons cette tradition et avons le plaisir de vous proposer, dans les pages qui suivent, une information sur

la gestion des services communaux au cours de l'année 1993.

Les personnes qui désireraient avoir plus de détails que ceux fournis ici peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie (306.06.06) pour obtenir le «Compte rendu administratif et financier 1993».



Sommaire

1, 3, 4, 5, 6, 7
8, 9, 10 et 27

Le thème du mois

Condensé administratif et
financier

Nouvelles communales

- 12** Carte de visite : J. Baechler & Fils
- 13** PROCAP : une action pour diminuer notre consommation d'énergie
- 14** Avis communaux - Séance du Conseil municipal du 21 juin
- 15** Le point vert - Service social
- 16** Nouvel abribus à la route de Peney
La sécurité des pétroliers
- 17** Vos petites annonces
- 25** Sondage :
Voulez-vous pratiquer le badminton ?

Agenda - spectacles

- 18** Toutes les manifestations
communales annoncées.
- 24 et 25** Les 25 ans de la piscine du
Lignon, une journée réussie
- 26** 20ème anniversaire de l'école
d'Avanchet-Jura : un voyage à
travers les 5 continents

21, 22 et 23

Infos quartiers

La vie des associations

Edité par
l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX et
Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier
Case postale 520
Rue du Village 9 - 1214 Vernier
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur
papier Offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

La rentrée scolaire

- parution 19 août

- délai rédactionnel 29 juillet

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Les comptes de la commune, approuvés par le Conseil municipal dans sa séance du 17 mai dernier, présentent pour la première fois un résultat déficitaire. En effet, les charges sont supérieures aux recettes de quelque Frs 187'912.02. Après les résultats positifs de ces dernières années, la commune de Vernier a donc rejoint le groupe des collectivités publiques qui terminent leur exercice dans les chiffres rouges. Mais il faut relativiser ce résultat en considérant que, par rapport aux 50 millions de charges, le déficit ne représente qu'un tout petit 0.37%.

sonnes physiques et plus de Frs 300'000.— sur celui des personnes morales, soit un manque global de 2 millions, compensé en partie par un bon rendement de la taxe professionnelle, une meilleure répartition de la péréquation et une amélioration sensible du rendement des capitaux placés.

L'exercice 1994 va être difficile.

Les recettes fiscales sont en chute libre - nous subissons maintenant sur le produit des impôts les effets de la crise économique - et les charges sont encore difficilement compressibles.

1. Administration générale

Effectif : 10 personnes

Conseiller administratif : Christophe ISELI

Responsables :

M. Albert APOTHELOZ, secrétaire général

M. Pierre COMTAT, secrétaire général adjoint

M. Jean-Claude STEVAN, chef de service de la comptabilité et de l'informatique

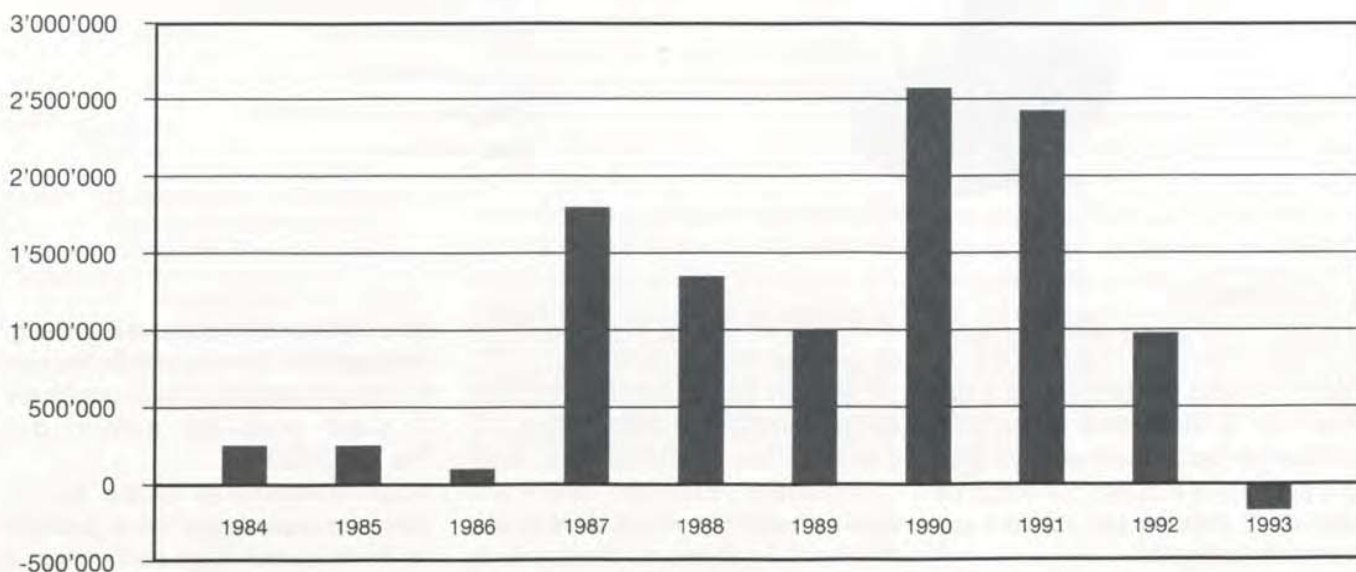
Comptes Charges 15'252'919.66

Revenus 46'770'225.19

1.1 Autorités

Le 1er juin 1993, le Conseil administratif a désigné son président en la personne de M. Christophe ISELI qui

Résultats comparés de 1984 à 1993



Ce résultat déficitaire n'est pas dû à une mauvaise gestion des biens communaux, au contraire. En effet, le budget 1993 prévoyait des charges pour un total de Frs 52'128'820.—, sur lesquels finalement Frs 50'743'373.46 ont été dépensés: les efforts entrepris ont ainsi permis de réaliser une économie de Frs 1'385'446.54 et de circonscrire le déficit dans les limites présentées plus haut.

Il faut rechercher les causes du déficit communal dans le défaut de recettes, ou plutôt dans la non-réalisation des revenus budgetés: il manque plus de Frs 1'700'000.— sur l'impôt des per-

Tout sera entrepris pour essayer de réaliser à nouveau des économies sur un budget 1994 qui, à la base, est déjà inférieur de près de Fr. 640'000.— à celui de 1993.

Le Conseil administratif est conscient que les comptes 1994 seront déficitaires comme ceux de 1993, et dans une beaucoup plus large mesure. Mais que les citoyens verniolans se rassurent: conformément à ce qu'il avait déclaré dans son programme de législature de 1991, il n'est pas dans les intentions de l'Exécutif de Vernier de procéder à une augmentation du centime additionnel pour compenser ces mauvais résultats.

a pris le titre de maire pour succéder à Mme Gabrielle FALQUET. Quant à M. André CHILLIER, il a été nommé vice-président. Le Conseil administratif s'est réuni tous les mardis pour la gestion des affaires courantes.

Quant au Conseil municipal, il s'est réuni à 9 reprises. A M. Paul FÄHNDRICH, Président décédé en cours de législature, ont succédé MM. Jean-Claude SEYDOUX (du 9 mars au 18 mai) et Gustave JENNY (du 18 mai au 31 décembre).

1.2 Personnel

Très grande stabilité de notre personnel communal: seulement quatre départs ont été enregistrés en 1993, dont trois à la retraite. Cette fidélité du personnel communal se comprend en période de difficultés économiques et n'est certainement pas étrangère à la qualité des services que nous pouvons offrir à la population. Le nombre de nos employés reste

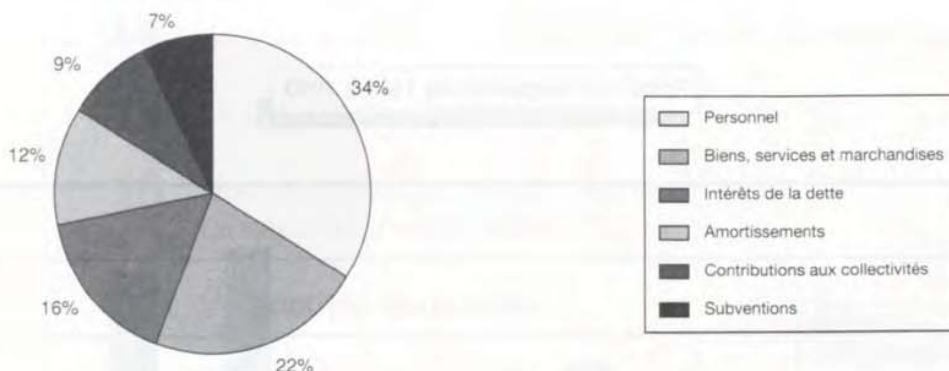
stable, avec 148 collaborateurs, sans compter les quelque 25 personnes qui, tout au long de l'année, travaillent pour l'administration municipale au titre d'auxiliaires permanents ou temporaires.

Enfin, comme l'an dernier, nos services ont régulièrement fait appel aux chômeurs en fin de droit pour leur

procurer une occupation temporaire de trois à six mois.

Relativement aux charges salariales, une légère sous-évaluation de l'allocation vie chère a entraîné des dépassements sur toutes les rubriques de salaires qui, avec 34%, représentent le plus gros groupe de dépenses de l'administration.

Ventilation des charges par nature



1.3 Finances

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire dans le préambule, le déficit de 1993 s'explique principalement par le rendement du centime additionnel (tant personnes physiques que personnes morales), en retrait de plus de 2 millions par rapport aux montants budgétés.

La perception nette du centime additionnel a toutefois augmenté de 4,35% par rapport à l'an dernier en raison

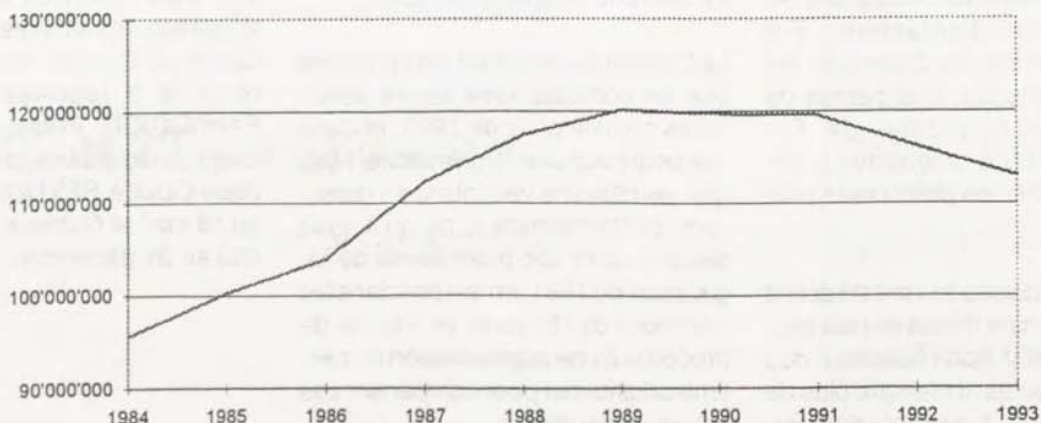
d'un reliquat (impôts impayés en fin de période) moins important.

Un élément très positif de l'évolution de nos comptes est la diminution progressive mais constante de la dette communale. Elle est inférieure aujourd'hui à 113 millions, alors qu'elle caracolait il y a peu au-dessus de la barre des 120 millions. Le poids de la dette s'en ressent dans les comptes

de la commune puisque, malgré l'augmentation moyenne générale des taux d'emprunts des collectivités publiques, il s'est stabilisé autour des Frs 7'400'000.—.

Nous renvoyons le lecteur aux tableaux complets que nous publions en fin de journal et qui contiennent le compte de fonctionnement et celui des investissements.

Evolution de la dette communale



2. Etat civil

Effectif : 2 personnes
Conseiller administratif : Christophe ISELI
Responsable : M. Robert BORGIS
Comptes : Charges 321'483.70
Revenus 26'285.70

Le service de l'état civil a enregistré ou délivré en 1993 :

- 3 naissances sur la commune
- 235 mariages
- 46 décès
- 8 reconnaissances
- 29 autorisations de mariage
- 120 publications de mariage de l'extérieur
- 15 demandes de changement de nom
- 500 extraits divers
- 345 transcriptions dans le Registre des familles

3. Sports

Effectif : 18 personnes + 8 hôtesses et 4 gardiens auxiliaires en été
Conseiller administratif : Christophe ISELI
Responsables MM. Rodolphe SCHÄTTI et Yvan GILLIERON
Comptes : Charges 3'995'963.20
Revenus 642'619.40

3.1 Piscines

A la piscine du Lignon, l'installation d'un toboggan et d'un Jumping Ball (jeu de balle sur trampoline) a contribué à atteindre le nombre de 112'543 entrées (contre 108'734 en 1992), et ce malgré des conditions météorologiques défavorables.

Le record de 1991, avec 127'021 visiteurs, n'a cependant pas été atteint.

Par ailleurs, le 12 octobre 1993, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude de Frs 500'000.— destiné à l'élaboration d'un projet d'implantation d'un bassin couvert de 25 mètres.

Quant aux bassins de natation des Ranches et des Avanchets, leur taux de fréquentation reste toujours très élevé. Les cours de natation donnés par les moniteurs du service des sports, dont un instructeur suisse de natation, rencontrent toujours un franc succès.

3.2 Tennis

A Vernier, des travaux de réfection ont été entrepris durant la saison hivernale. C'est ainsi qu'un court a été refait (Frs 39'000.—), ainsi que l'éclairage de la buvette (Frs 5'000.—).

Quant à Aire, l'essai de couverture sur le court No 1 a été plutôt bien accueilli et nous a permis de recevoir

286 fois des joueurs pendant la mauvaise saison. Par ailleurs, l'usure des revêtements des courts No 1 et 2 rendait la surface de jeu dangereuse: une réfection partielle a été réalisée durant l'automne, pour un montant de Frs 46'000.—.

L'école de tennis organisée les mercredis à Aire a connu une légère baisse (86 inscriptions contre 92 en 1992), mais en raison de la couverture du court précitée une troisième période a pu être organisée.

3.3 Football

Aussi bien à Aire qu'à Vernier, des travaux de réfection ont été entrepris dans les locaux des centres sportifs tant pour accroître le confort des utilisateurs que pour réaliser des économies dans la consommation de l'énergie.

3.4 Divers

Grosse occupation de notre chalet de vacances à Planachaux: 1225 nuitées (contre 1013 en 1992), sans compter les 762 nuitées pour les classes de neige. A cause du manque de neige au début de l'année 1993, l'école de ski alpin communale a dû annuler la première période de cours, mais la seconde période et le camp de ski de vacances ont connu une bonne fréquentation.



Le nouveau toboggan du Lignon

(Photo P. COMTAT)

4. Bâtiments

Effectif : 29 personnes

Conseiller administratif : Gabrielle FALQUET

Responsables : M. Jean-Pierre ROBERT,
chef du service des bâtiments
M. Patrick CONCONI,
chef du service d'entretien

Comptes : Charges 7'255'976.45
Revenus 293'695.80

4.1 Entretien

Des travaux d'entretien courant ont été réalisés sur l'ensemble de nos bâtiments communaux; il convient de signaler toutefois les gros travaux suivants:

- Remplacement des installations de chauffage à l'ancienne mairie;
- Remplacement des luminaires et du système alarme-gong à l'école de Balexert;
- Amélioration phonique de la buvette de l'école des Libellules;
- Aménagement d'un local pour les archives communales dans les locaux de la parcelle Shell au Lignon;
- Travaux électriques à l'école climatique de Boveau;
- Réfection de la pergola du club des aînés de Vernier;
- Aménagement d'un local pour le périscolaire dans la maison Chauvet-Lullin;

- Aménagement d'un appartement de secours dans la villa du 6, chemin de l'Etang.

4.2 Réalisations

L'année 1993 aura été marquée principalement par la construction du nouveau Jardin Robinson de Balexert. Votée par le Conseil municipal en novembre 1992, cette réalisation, très adaptée à sa fonction et à l'esprit Jardin Robinson, a débuté en mars 1993 pour se terminer à fin novembre de la même année, à la satisfaction générale des animateurs et des utilisateurs.

A part une petite extension au Centre de loisirs et de rencontres d'Aïre, aucune autre réalisation d'envergure n'a été conduite l'an dernier. Des études ont par contre été menées: il en est ainsi d'un centre social et culturel implanté sur la parcelle Shell au Lignon (Frs 275'000.— de crédit d'étude voté par le Conseil municipal en décembre 1993), ainsi que la construction du Centre Social de Châtelaine qui s'érigera dans les jardins de la villa Souviran, au chemin de l'Etang (crédit de construction de Frs 920'000.— approuvé par le même conseil en novembre 1993).

5. Culture

Effectif : 10 personnes

Conseiller administratif : Gabrielle FALQUET

Responsables :

Mme Annette GIRARDOT,
préposée aux activités culturelles
M. Christian STALDER,
préposé aux bibliothèques

Comptes : Charges 2'038'162.70
Revenus 104'303.00

5.1 Bibliothèques

A part à Vernier, où l'on assiste à une légère baisse de 3%, l'ensemble des bibliothèques communales ont connu en 1993 un accroissement du nombre de prêts, et notamment aux Avanchets où la barrière des 30'000 prêts annuels a été franchie. Le fond communal comprend aujourd'hui 38'068 ouvrages uniformément répartis entre les trois bibliothèques. Concernant l'animation, l'"Heure du Conte" a été remplacée par le théâtre «Minilunes» qui a remporté un vif succès au cours de trois représentations données à Châtelaine et aux Avanchets. Par ailleurs, une superbe exposition sur les arts décoratifs a circulé dans les trois bibliothèques.



Jardin Robinson de Balexert

5.2 Activités culturelles

En 1993 s'est éteint, après 11 années de succès grandissant, le Festival de danse contemporaine de Vernier. Au mois de mars, cinq compagnies ont ainsi permis de confirmer au nombreux public venu les applaudir que Vernier était fidèle à la diversité et au haut niveau de sa programmation.

5.3 Manifestations communales

Comme tous les ans, la commune a organisé la traditionnelle fête des Promotions, qui a repris la formule adoptée en 1992 en ouvrant la fête à la population dès la fin du cortège. Quant au 1^{er} Août, il s'est déroulé en 1993 à Vernier-Village, dans le préau de l'école des Ranches, ponctué par le désormais traditionnel feu d'artifice.



Autre manifestation verniolane d'envergure qui est en train d'entrer dans la tradition: Vernier sur Rock a fêté en 1993 son dixième anniversaire qui a été marqué par trois manifestations importantes en mai à l'ABARC, en juin sous un chapiteau à Vernier-Village et en novembre au Lignon.

Par ailleurs, de nombreux concerts et deux expositions ont animé la maison Chauvet-Lullin et le théâtre Excelsior de Bucarest est venu interpréter Ionesco à l'école de Vernier-Place. Avec les spectacles pour enfants et le concert de negro spirituals à l'église St-Pie-X, le service culturel de la commune de Vernier a bouclé une année 1993 riche en émotions et en variété.

Par ailleurs, 73 garçons et filles qui ont atteint leur majorité civique ont été reçus à la mairie au cours d'une petite cérémonie fort sympathique.

Enfin, le Mérite verniolan a été attribué à Mlle Roxane GANTERT pour ses performances et ses résultats sportifs en natation avec palmes.

6. Service social

Effectif : 2 personnes
 Conseiller administratif : Gabrielle FALQUET
 Responsable :
 M. Denis VOLERY, préposé au service social
 Comptes Charges 5'297'108.30
 Revenus 179'078.80

Le service social de Vernier chapeaute beaucoup d'activités de loisirs menées par la commune ou des associations subventionnées, comme les colonies et centres aérés, les ludothèques, les clubs d'aînés, les centres de quartier et de rencontres, les centres de loisirs et les maisons de jeunes: pour toutes ces activités, la commune a contribué financièrement pour un montant de l'ordre de Frs 1'800'000.—.

Les institutions pour la petite enfance et la jeunesse, à savoir les crèches et les jardins d'enfants, de même que les restaurants scolaires, sont au centre des préoccupations du service social communal qui leur a consacré plus de 2 millions en 1993.

Concernant l'aide sociale proprement dite, la commune a engagé l'équivalent de Frs 1'400'000.— pour financer les centres sociaux, distribuer les allocations mensuelles, venir en aide aux chômeurs, et participer à des actions de solidarité tant en Suisse qu'à l'étranger.

Tous ces chiffres importants montrent à l'évidence que l'argent tient une place importante dans le travail du service social communal. Mais que l'on ne se méprenne pas: l'argent n'est qu'un moyen. Ce qui est central dans le travail social, c'est la relation. Derrière les chiffres, il faut voir surtout les multiples liens tissés avec des individus (aides personnalisées) ou avec des institutions (subventions), souligner aussi la collaboration presque quotidienne avec les centres sociaux des quartiers du Lignon, de Châtelaine et des Avanchets dépendant de l'Hospice Général.

En 1993, l'accent a particulièrement été porté sur les cinq points suivants:

- la mise en place du système d'aide à domicile, voté par le peuple en février 1992, qui se concrétisera en 1994 par l'ouverture du Centre social de Châtelaine;
- le travail à la permanence chômage, où la collaboration avec l'Association de défense des chômeurs nous a permis d'apporter un soutien à ceux qui, parmi les 1380 chômeurs de la commune, ont fait appel à ses services;

- l'occupation temporaire des chômeurs dans les services communaux;
- le travail de clarification au sein des institutions de la petite enfance;
- la collaboration efficace de six mois avec une stagiaire de l'Institut d'Etudes Sociales.

Pour l'avenir, le service social communal aimerait se donner plus de moyens encore pour apporter son soutien à un quartier, un immeuble, pour aider les associations à renforcer les liens entre les êtres et à resserrer un tissu social dont les larges mailles laissent parfois passer, dans un complet anonymat, des personnes en danger.

7. Urbanisme

Effectif : 56 personnes

Conseiller administratif : André CHILLIER

Responsables :

M. André SAHLI, chef du service des routes et des parcs

M. Pierre-Henri MAYORAZ, chef du service génie civil

M. Roland JOLY, adjoint au service des routes

M. Gustave VOLKEN, contremaître parcs et promenades

M. Michel RUFENACHT, chef d'équipe des routes

Comptes Charges 12'210'196.00

Revenus 536'554.20

7.1 Routes

Selon un plan établi, nos balayeurs passent d'un quartier à l'autre pour assurer le nettoyage de nos rues, chemins et trottoirs: c'est ainsi que plus de dix mille heures de balayage, tant manuel que mécanique, ont été nécessaires pour ce travail, sans compter les heures de fauchage, de nettoyage des sentiers, de lavage de chaussées ou de marquage.

Nos cantonniers sont également toujours très actifs à l'occasion des grandes fêtes populaires telles que les Promotions, le 1er Août ou l'Escalade, ainsi que pour la Vogue et autres manifestations organisées par les nombreuses sociétés communales. Parallèlement au nettoyage, l'entretien courant des chaussées est assuré par nos services, les travaux de réfection importants étant confiés à des entreprises privées. Ont notam-

ment ainsi été remis en état en 1993 le chemin de la Greube, l'avenue Henri-Golay, la rue du Village et le chemin Barde.

7.2 Parcs

Le service des parcs assure l'entretien de toutes les surfaces vertes de notre commune, à l'exception des terrains de sport. Ce travail demande de nombreuses heures de travail, réparties entre la tonte du gazon, la taille des arbres et des buissons, le ramassage des branches, papiers et feuilles mortes, l'arrosage, ainsi que l'entretien des massifs, des bacs et des encorbellements.

A signaler aussi notre service «fleurs», toujours très sollicité pour assurer les confections florales des nombreuses manifestations communales.

Pour faciliter la tâche de nos jardiniers et horticulteurs, la modernisation du centre de production a été poursuivie et la gestion du centre horticole informatisée. Un effort particulier a été fourni pour stabiliser les dépenses, malgré l'augmentation de toutes les fournitures et des matières premières.

7.3 Génie civil

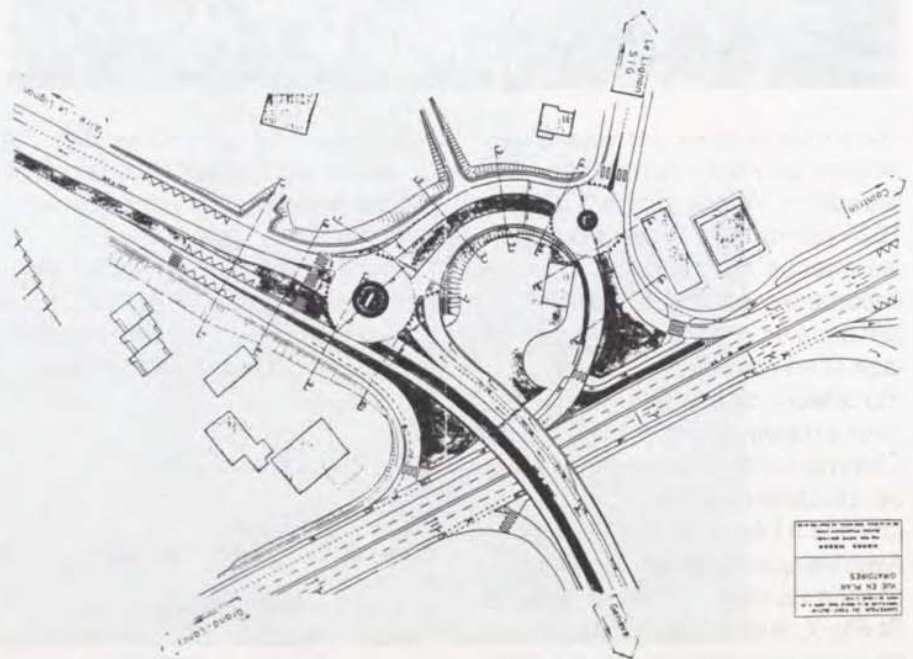
Le travail le plus significatif réalisé en 1993 a été la reconstruction de l'avenue de Crozet où la couche définitive d'enrobé bitumineux a été posée.

Deux études ont été réalisées qui verront leur concrétisation au cours de l'année 1994:

- la création d'un double giratoire au carrefour de la route d'Aïre et du chemin de l'Usine-à-Gaz;
- l'assainissement et la reconstruction du chemin de Sales.

Par ailleurs, le Conseil municipal s'est prononcé sur les objets urbanistiques suivants:

- Approbation de la cession du chemin de Mouille-Chardon à l'Etat de Genève;
- Préavis favorable à la modification du régime des zones de construction selon plan 28'353-540 (angle route du Bois-des-Frères et chemin Barde) pour la création d'une zone de développement industriel;
- Approbation de la construction d'un édicule à la route de Peney, au terminus de la ligne TPG No 6;



Giratoire route d'Aïre/ chemin de l'Usine-à-Gaz

- Acceptation d'une cession de terrains pour les voies de desserte de la zone industrielle de Mouille-Galand et échange de terrains avec l'Etat de Genève;
- Préavis défavorable à la modification du régime des zones de construction selon plan No 28'591-540 (Aire/chemin du Grand-Champ);
- Approbation de la modification de la frontière communale entre Meyrin et Vernier.

7.4 Ateliers

Les ateliers de mécanique, de menuiserie, de serrurerie et de peinture sont à disposition pour entretenir et réparer nos véhicules, machines et le nombreux matériel nécessaire à notre service des routes, parcs et TPV. Leur disponibilité est primordiale et leur intervention rapide et efficace résout bien des problèmes en cas de panne ou de difficulté technique.

8. Trafic régional

Effectif : 8 personnes

Conseiller administratif : André CHILLIER

Responsables :

M. André SAHLI, chef du service des transports publics

M. Gabriel VIREDAZ, chef d'équipe TPV

Comptes	Charges	1'661'332.05
---------	---------	--------------

Revenus	984'523.55
---------	------------

Début 1993, l'exploitation des Transports Publics Verniolans a profondément changé puisque, par contrat avec les TPG et l'Etat de Genève, la commune agit comme sous-traitant pour les lignes 51 et 52. Cet accord, accepté par notre Conseil municipal en automne 1992, est en réalité un contrat de collaboration dans lequel la commune de Vernier, les TPG et l'Etat sont partenaires et se partagent les déficits d'exploitation (amortissements compris) et les recettes, selon une clé de répartition.

Après une première année de collaboration, ce nouveau système s'est montré avantageux pour Vernier, car le coût global de nos transports publics s'est monté à Frs 594'308.50 en 1993 contre Frs 767'300.55 en 1992.

Le nombre total des personnes transportées a été de 380'000 pour la ligne 51 et 60'000 pour la ligne 52, soit un total de 440'000 passagers, en augmentation de 20% par rapport à l'année précédente.

9. Sécurité

Effectif : 12 personnes

Conseiller administratif : André CHILLIER

Responsables :

M. Roland HEHLEN, chef du service sécurité et protection civile

M. Philippe PHIALON, brigadier police municipale

Comptes	Charges	2'710'231.40
---------	---------	--------------

Revenus	1'018'175.80
---------	--------------

9.1 Police

Tenue du fichier des habitants et du registre foncier, distribution de 860 médailles de chiens, notification de commandements de payer, légalisations de signatures pour les initiatives et référendums, délivrance d'autorisations diverses, telles sont quelques-unes des innombrables tâches dévolues à la police municipale, hormis les devoirs plus connus de surveillance et de verbalisation sur la voie publique.

L'action de nos agents municipaux s'exerce en particulier sous forme préventive aux entrées et sorties des écoles, mais également pour verbaliser le vagabondage et les salissures de chiens, le nettoyage de parcelles non entretenues et les haies non taillées. Sans oublier les problèmes de circulation.

En tout, quelque 4'000 procès-verbaux de contravention ont été dressés (contre 4'700 en 1992) et 4'185 commandements de payer notifiés (contre 4'700 en 1992 également).

9.2 Protection civile

Compte tenu des 197 personnes qui ont quitté l'organisation au cours de l'année, l'effectif du fichier de l'OPC comprenait 1'203 inscrits à fin décembre 1993.

Trois rapports d'incorporation ont été organisés, ainsi que 6 rapports EM, 2 cours EM élargi, un cours du service de maintenance, soit un total de 251 jours de service.

L'entretien des abris se poursuit dans

le cadre du service de de maintenance et leur location a permis d'encaisser une recette de l'ordre de Frs 25'000.— pour 5'542 nuitées.

9.3 Pompiers

La compagnie, qui dispose d'un effectif réglementaire de 85 hommes et femmes, est intervenue 20 fois pour des alarmes diverses, incendies et inondations surtout. Sans compter les nombreux services lors de manifestations dans nos salles communales (893 heures), ainsi que les réunions pour l'instruction et les exercices (4'417 heures).

De son côté, le SIS est intervenu 250 fois sur le territoire communal.

9.4 Autres

Le corps des sauveteurs auxiliaires (43 hommes) ainsi que la section locale de la Société des samaritains continuent à apporter leur soutien efficace aux grandes manifestations communales.

QUELQUES STATISTIQUES COMPARATIVES

		<u>1993</u>	<u>1992</u>	<u>Différence</u>
Population		28'051	27'955	0.34%
Personnel communal		148	147	0.68%
Elèves	Enfantines	1'324	1'219	8.61%
	Primaires	1'301	1'405	-7.40%
	Total	2'625	2'624	0.03%
Valeur du centime additionnel		614'743	589'098	4.35%
Valeur par habitant	21.91	21.07	3.98%	
Taxe professionnelle	3'744'725	3'611'011	3.70%	
Total du budget		52'128'820	50'124'215	3.99%
Excédent		-187'912	968'218	-119.40%
Investissements nets	1'927'049	2'365'716	-18.54%	

Vernier reçoit M. Philippe JOYE

Le 14 juin dernier, le Conseil municipal de Vernier avait le grand honneur et le plaisir de recevoir M. Philippe JOYE, Conseiller d'Etat chargé du Département des Travaux Publics et de l'Energie. Il faut préciser que M. JOYE a siégé au Conseil municipal de Vernier de 1975 à 1980 et qu'il a

pu, lors de la petite réception organisée dans le parc de la mairie, revoir ses anciens collègues. S'adressant aux conseillers administratifs et municipaux de l'époque et d'aujourd'hui, M. JOYE, au cours d'une allocution chaleureuse et pleine d'humour, a assuré qu'il tiendrait grand compte,

dans le cadre de son action au gouvernement, des intérêts de Vernier - commune qui a déjà beaucoup donné en matière urbanistique, sociale et environnementale. Qu'il en soit d'avance remercié.



DEPUIS 1888, AIDE LES FAMILLES EN DEUIL 24 H. SUR 24

A. MURITH S.A.

SALONS FUNÉRAIRES et ACCUEIL

Devis et Prix modérés

89, Bd de la Cluse
Genève - Téléphone **320 93 22**

**Vincent
PELLERITI**



**MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE**

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châteline
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:

91, avenue de Châteline
1219 Châteline
Tél. 796 74 74
Fax 796 90 41

ATELIER:

115, route de Vernier
1219 Châteline
Tél. 796 84 81

**BOULANGERIE
JENNY**

Av. de Châteline 80
Tél. 796 48 29
Fax 797 46 19

Av. des Libellules 20
Tél. 796 23 04

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical
ou en
économie

Cours d'été
Français pour étrangers
Secrétariat **médical**
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Pellis effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg



**Robert
Vuillaume SA**

Menuiserie
Charpente
Escaliers
Couverture
Fenêtres phoniques

Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier

Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45

Devis sans engagement



Fondée en 1890

mangola+cie

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie

Isolations phonique et thermique garanties

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

DEPUIS PLUS DE 30 ANS A
VOTRE SERVICE

Entreprise Philippe MULLER
Peinture et papiers peints
Successeur de Mr Walter MULLER

DEVIS SANS ENGAGEMENT

28, Chemin de Poussy
1214 Vernier

tél. 341 66 41

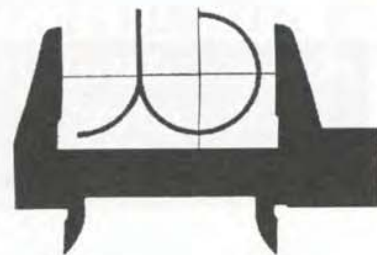
Carte de visite

Une Entreprise au service
de la Commune de Vernier

J. BAECHLER & FILS

**La haute technologie verniolane parcourt le monde
à travers l'entreprise J. BAECHLER & Fils**
Mécanique de précision - Géodésie Industrielle

Plus de 65 ans d'expérience en mécatronique



Depuis 1928, la société mère fabrique des outillages et des instruments de mesure destinés à l'industrie et aux services de métrologie. Grâce à son personnel spécialisé et hautement qualifié, cette entreprise familiale a pu mettre à la disposition de sa clientèle mondiale ses compétences et son expérience en métrologie.

Quatre départements composent cette entreprise :

Mécanique de précision

Géodésie Industrielle

Laboratoire géomécanique

Service mesure

Avec le CERN

Grâce à une longue et fructueuse collaboration avec le CERN-Genève, l'entreprise J. Baechler & Fils, G. Baechler successeur, propose aux ingénieurs une gamme d'instruments et d'installations portatives, permettant la mesure de haute précision des distances linéaires allant jusqu'à 50 mètres de portée avec la précision du centième de millimètre. Réaliser des alignements linéaires et altimétriques pouvant satisfaire aux exigences de précision les plus sévères. Ces installations sont réalisées par son département de Géodésie Industrielle.

De l'invar au laser

Les produits fabriqués et commercialisés par J. Baechler & Fils sont actuellement :

Le Distinvar, l'Interféromètre laser à réflecteur portable, l'Ecartomètre à fil, le Nivella, le Niveau hydrostatique et le Clinomètre, ainsi que des accessoires et instruments complémentaires, facilitant les mesures géodésiques.

La technique utilisée avec ces instruments est la plus fiable des méthodes, elle donne à son utilisateur la certitude d'avoir des références incontestables.

Les tolérances exigées aujourd'hui ne permettent plus les imprécisions. Pour exemple, la photogrammétrie, assistée de scanner informatique, exige des valeurs garanties inférieures à cinq centièmes de millimètres.

De même, l'importance des mesures des déformations des sols et des ouvrages n'est plus à démontrer, la précision exigée dans ce domaine est actuellement de l'ordre du millimètre, et cela pour des installations dont les dimensions peuvent atteindre plusieurs kilomètres (accélérateurs de particules, centrales nucléaires, barrages, antennes, bases de lancement

de fusées, ponts, tunnels, lignes ferroviaires à grande vitesse, etc.).

Quels sont les clients ?

Dans le monde entier : les universités et les laboratoires de recherche, les géomètres, les entreprises de surveillance d'ouvrages, les constructeurs de machines, les imprimeries, etc.

Qui ?

Aérospatiale, civile et militaire; Groupe Alstom Atlantique; Centre d'Etudes spatiales (CNERS), Ariane-Espace; CERN-Genève; Synchrotron ESRF Grenoble; Synchrotron Shinchu; Stanford University; INFN-Frascati et Trieste; SNCF (ligne TGV); Institut High Energy Physics; etc.

Où ?

L'Europe entière, les USA, l'Amérique du Sud, le Japon, la Chine, etc. Très peu pour la Suisse !

Pour tous renseignements, visites ou démonstrations, veuillez vous adresser à :

Monseigneur Georges BAECHLER
Ch. des Coquelicots 15-17
1214 VERNIER
Tél. 341 12 73

PROCAP

Une action, lancée par les autorités de Vernier, qui vise à diminuer la consommation d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables.

PROCAP

s'adresse en particulier aux propriétaires, régisseurs et autres habitants de Vernier, intéressés à installer des capteurs solaires sur leurs bâtiments.

La commune de Vernier et l'OCEN (Office cantonal de l'énergie) visent, dans une première phase, à renseigner les personnes intéressées sur le coût de l'investissement et la faisabilité dans les bâtiments, en se rendant sur place avec l'installateur, et à fournir tout autre renseignement nécessaire à un début de projet.

Les divers projets seront regroupés afin de passer une commande collective en vue d'obtenir des prix de gros.

La commune et l'OCEN assisteront les propriétaires dans les demandes administratives et techniques nécessaires à la réalisation du projet.

Subventions

Afin de favoriser le recours à l'énergie solaire en rendant compétitif le coût de l'énergie ainsi produite, une subvention, limitée à 50% du coût d'installation, peut être versée.

L'efficacité d'une installation solaire se mesure par la quantité d'énergie non renouvelable qu'elle permet d'économiser.

Tous les propriétaires qui réalisent une installation solaire dans le cadre précité, à l'exception des communes et institutions de droit public, peuvent bénéficier des subventions solaires.

Les installations les plus efficaces sur le plan de l'utilisation rationnelle d'énergie sont celles qui servent à préchauffer l'eau chaude sanitaire dans l'habitat collectif ou dans tous les cas où il y a utilisation régulière, notamment en été, et importante d'eau chaude.

Cependant d'autres projets du type photovoltaïque seront également pris en considération.

Les personnes intéressées sont priées de remplir le talon ci-dessous et de le retourner à l'adresse suivante :
COMMUNE DE VERNIER, Service de l'énergie, 30, route du Bois-des-Frères, 1219 LE LIGNON.



Je m'intéresse à votre action **PROCAP** et désire recevoir de plus amples renseignements sans aucun engagement de ma part.

Nom/société

Prénom

Adresse

NPA Localité

No tél. privé

No tél. prof.



Avis communaux

Bibliothèques communales

Horaire d'été 1994

**Du lundi 4 juillet au
vendredi 2 septembre**

Avanchet

La bibliothèque sera ouverte
le lundi de 16h à 20h

Châtelaine

La bibliothèque sera ouverte
le jeudi de 16h à 20h

Vernier

La bibliothèque sera ouverte
le mardi de 16h à 20h

Prochaines opérations électorales en 1994

25 septembre votation fédérale

4 décembre votation fédérale

Conseil municipal

**Bureau pour la période
1994-1995**

Président

M. RICHARD Jacques-Eric (S)

Premier vice-président

M. BRELAZ Marc-Henri (PDT)

Deuxième vice-président

M. CADUFF Otto (E)

Secrétaire

M. BAECHLER Georges (R)

Vice-secrétaire

M. DULEX Christophe (DC)

Membres

M. BAUQUIS Charles (HP)

M. JENNY Gustave (L)

Conseil municipal

Séance du 21 juin

Après que les élus aient reçu une rose du parti du travail désirant attirer l'attention sur «l'injustice» de l'AVS à 64 ans, le Maire André CHILLIER a annoncé la signature, ce jour même, de l'engagement des pétroliers à déboursier dix millions pour la réalisation d'une station de pompage d'eau du Rhône.

Sous la présidence vigoureuse de Jacques-Eric RICHARD (S), le Conseil municipal a d'abord accepté à l'unanimité et sans discussion la modification du règlement pour le mérite verniolan.

Puis, par 19 voix (PDT, S, PDC, R) contre 5 (L et E) et une abstention, ils ont voté l'achat de la parcelle 446, sise au chemin du Croissant 5. Une acquisition d'un montant de 1,2 million qui s'inscrit dans la perspective d'une couverture future des voies CFF à Châtelaine.

Crèche familiale

Lecture a été faite de deux rapports intermédiaires de la commission extra-parlementaire petite enfance. Cette dernière travaille à l'éventuelle mise sur pied d'une crèche familiale à Vernier. Les élus en ont pris note et renouvellent le mandat de cette com-

mission pour que ses travaux aillent de l'avant.

Deux motions ont ensuite été acceptées à l'unanimité. L'une de Joël LUBICZ et Olivier JUNG (E) demandant au Conseil administratif de faire planter, sur le territoire de la commune «ou à ses abords immédiats», un verger traditionnel à hautes tiges. L'autre de Georges BAECHLER (R) qui demande une révision à la hausse des indemnités du personnel du Service du feu. La dernière augmentation de la solde remonte déjà à 1988 et depuis lors les disparités avec de proches communes se sont accrues.

Arrêt de Vernier-Meyrin

Autre vote obtenu à l'unanimité, celui de la résolution signée par Ernest GREINER (R) et demandant que les CFF reviennent sur leur décision d'abandonner l'arrêt Vernier-Meyrin. Le Conseil administratif va intervenir auprès des CFF et du Conseil d'Etat à ce propos.

Une pétition a été envoyée pour étude en commission. Elle concerne le manque de sécurité que représenterait la traversée du chemin de l'Esplanade.

S.G.



La gare de Vernier-Meyrin

(Photo I. V.)

Du 18 mai au 4 juin dernier, le hall du Centre commercial de Balexert accueillait une exposition de voitures d'hier et d'aujourd'hui.

Voitures d'aujourd'hui à la pointe du progrès avec la propulsion électrique, représentée notamment par les modèles Ligier, équipés pour la traction d'un moteur électrique par la société SCHOLL SUN POWER S.A.

La Direction du Centre commercial de Balexert a fait installer, dans le parking inférieur, **8 bornes électriques**, sur 8 places de stationnement, qui permettent aux détenteurs de véhicules mus électriquement de recharger les batteries de leur voiture pendant leurs achats dans les différents commerces du Centre.

Les deux premières heures de stationnement dans le parking du Centre étant gratuite, ces automobilistes peuvent donc non seulement profiter de la place de parc mais également **de recharger**, durant ce laps de temps, **gratuitement leurs batteries** qui retrouvent ainsi une partie de leur énergie.

Service social

Permanence chômage

Jeudi matin de 9h à 12h

**Maison de Quartier
d'Aire-Le Lignon
tél. 797 20 98**

Attention :
la permanence sera
**fermée les quatre jeudis
du mois d'août**

Fête du 1er Août - Invitation aux aînés

Comme chaque année, les Autorités communales invitent tous les aînés (rentiers AVS) à participer, **dès 18h, sur le Mail du Lignon**, à la commémoration de la Fête nationale, et se feront un plaisir de leur offrir le pot-souvenir, la soupe et le café ou le thé.

Pour des raisons d'organisation, retirer les invitations, **jusqu'au lundi**

25 juillet dernier délai, dans les clubs d'aînés et à la Mairie de Vernier.

N.B. : Un car assurera, le jour de la manifestation, la liaison entre les différents quartiers et l'emplacement de fête.

Pour les personnes handicapées, un transport spécial peut être demandé à la Mairie.

Volontariat à la Croix-Rouge : Sacrifice ou enrichissement ?

Etre volontaire à la Croix-Rouge genevoise signifie consacrer deux heures au minimum par semaine à rendre visite à une personne âgée.

Il ne s'agit ni de donner des soins, ni d'aider au ménage. Non, bien plutôt écouter, échanger, créer petit à petit une relation de confiance et d'amitié avec un ou une aînée isolé(e) par l'âge ou la maladie.

La vieillesse, c'est souvent l'enfermement. Et pourtant la personne âgée possède un vécu d'une grande richesse.

Posez-lui des questions sur son enfance, ses parents, ses conditions de vie d'alors, sur les loisirs au temps de l'adolescence, sur sa vie professionnelle et le mariage, questionnez-la sur la guerre qu'elle a vécue et l'évolution de la société : vous découvrirez un champ exceptionnel de connaissances, de savoir, d'expériences, de sagesse.

Bien sûr vous entendrez aussi des plaintes, des douleurs, de l'amertume, des ressentiments. C'est aussi cela une vie.

Vous deviendrez au fil des visites, le confident et l'allié.

Mais oui, vous vous déplacez exprès pour elle, donc vous lui conférez une importance. Mais surtout vous représentez la porte ouverte sur un monde dont la personne âgée, peu à peu, se retire.

Et ces heures que vous avez «données» deviendront, en retour, un cadeau inestimable.

Le cadeau d'une tranche de vie palpitant encore des bonheurs et des malheurs que chaque être a inscrits dans son vécu, tranche de vie qui le rend unique et digne de notre écoute attentive, respectueuse et bienveillante.

Voulez-vous tenter l'expérience et devenir volontaire à la Croix-Rouge genevoise ?

Alors prenez rendez-vous avec **Pascal MUNDLER** en téléphonant au **781 37 70**, qui vous recevra et vous donnera toute indication utile.

Il vous renseignera également sur les autres activités du Service du Volontariat de la Croix-Rouge genevoise : aide aux réfugiés, bibliothèques circulante et interculturelle, boutiques de vêtements, aides diverses.

Pour la Croix-Rouge genevoise

Micheline LAGIER

Coordnatrice des bénévoles de
Lignon, Avanchets, Meyrin,
Vernier et Châtelaine

La sécurité renforcée

L'été a bien commencé. Les sociétés pétrolières ont accepté, en signant un texte le 21 juin dans notre mairie, de déboursier 10 millions pour la réalisation d'une station de pompage au bord du Rhône.

C'est en présence de deux conseillers d'Etat, Philippe JOYE et Claude HAEGI, que les pétroliers ont parachevé l'accord trouvé lors des négociations de mars. Dès la mi-septembre, les Services Industriels vont réaliser pour les pétroliers une station de pompage au bord du Rhône. Ils met-

tront également en place un deuxième réseau en eau d'extinction.

Le coût des travaux a pu être ramené de 14 à 10 millions, entièrement à la charge des pétroliers. Un coût revu à la baisse par les SIG sous l'impulsion de Philippe JOYE et du maire André CHILLIER.

Avec cette station de pompage, la capacité de lutte contre un éventuel sinistre est doublée. Elle passe à un flux de 24 000 litres à la minute.

S.G.

Station d'épuration d'Aire

Nouvelle installation

Suite au crédit, d'un montant de 30 millions de francs, voté par le Grand Conseil, le chantier pour la construction du bâtiment qui abritera la nouvelle installation de séchage des boues s'est ouvert à mi-juillet.

Ces équipements de séchage thermique et de production de granulés de boues séchées, en vue de leur incinération à l'usine des Cheneviers, remplaceront l'actuelle installation de conditionnement thermique et de déshydratation des boues, en service depuis 1967, et permettront, conformément à l'ordonnance fédérale sur le traitement des déchets (OTD), d'éliminer toutes les boues d'épuration produites dans le canton.

Il est important de relever que ce nouveau procédé réduira sensiblement le seuil des nuisances dans le voisinage de la station et améliorera les conditions de travail du personnel.

Ces travaux nécessitent la fermeture provisoire du chemin piétonnier qui longe le Rhône, en bordure de la station et une signalisation ad hoc indiquera le parcours à utiliser qui contourne le site de la station.

Le chemin sera rétabli dès la fin des travaux, prévue pour le printemps 1996.

Terminus et tête de ligne T.P.G. no 6 à la route de Peney

Dans "Informations Vernier" de février 94, nous vous présentions le projet d'abri bus à la route de Peney équipé de W.-C. publics, d'un garage à vélos et d'une cabine téléphonique.

Les travaux débutèrent à fin janvier sous la direction de l'atelier d'architecture E. GRAND-MOUSIN et furent "rondement" menés par l'entreprise pilote L. MAULINI et Fils ainsi que différents artisans locaux auxquels nous adressons nos sincères remerciements pour leur célérité dans l'accomplissement de leurs tâches respectives; ce qui nous a permis d'ouvrir l'abri aux usagers la

première semaine de mai, simultanément à la traditionnelle Fête de la Vogue et conformément au planning prévisionnel des travaux.

Afin de fêter sympathiquement cette nouvelle installation qui doit favoriser l'usage des transports publics, une verrée amicale et improvisée a été offerte le 24 juin sur l'emplacement de l'abri par M. André CHILLIER, Maire, accompagné de M. STUCKI, directeur des T.P.G., à laquelle entrepreneurs, voisins, usagers et conducteurs de bus eurent plaisir à prendre part.



Passerelle de Chèvres

Des travaux d'assainissement de cette passerelle enjambant le Rhône ont débuté le 4 juillet. L'ouvrage restera, au début, ouvert aux piétons, mais matériel et matériaux seront entreposés le long de la passerelle.

Du 1er au 15 août, suivant les conditions atmosphériques, **la passerelle sera complètement fermée** durant une semaine minimum.

Nous remercions la population de sa compréhension et l'invitons à la prudence lors de l'utilisation de ce passage durant les travaux.



(Photo I. V.)

Sapeurs-pompiers : on recrute !

Pour combler les rangs suite à des départs (retraite, déménagement, démission), le corps des sapeurs-pompiers de Vernier procédera durant l'hiver prochain au recrutement de plusieurs sapeurs.

Cette fonction, non permanente et volontaire, est également ouverte aux femmes et aux étrangers résidant sur le territoire municipal. Elle permet de mieux s'intégrer à la vie communale.

Le corps renforce et relève les sapeurs-pompiers professionnels, surtout la nuit. Il assure toutes les gardes de préservation durant les manifestations publiques et de sociétés (salles communales). Enfin, de par la présence des dépôts pétroliers à La Ren-

file, il remplit une mission particulière dans la prévention et la lutte contre les pollutions ou feux d'hydrocarbures.

L'âge d'admission va de 18 à 35 ans. Le (la) candidat(e) doit jouir d'une bonne santé et sera astreint(e) à une visite médicale auprès d'un médecin-conseil.

Outre l'instruction de base (25h), les gardes de préservation et deux exercices (demi-journée) annuels, le sapeur doit répondre à toutes les alarmes (raccordement téléphonique).

Pour son service à la collectivité, le sapeur reçoit une modique solde horaire. Il est couvert par une assurance

maladie, accident et RC pour les accidents qui pourraient survenir en service commandé. Bien sûr, il est correctement équipé pour la lutte contre le feu et - petite attention de la commune - dispose de la libre entrée aux piscines du Lignon et des Vernets.

Une séance d'information sera organisée avant la fin de l'année pour tous ceux et celles qui auront manifesté leur intérêt en **retournant le coupon ci-après au commandant du corps, cap. J.-Cl. CIMA, av. du Lignon 15, 1219 Le Lignon.**

Sapeur-pompier : un hobby,
un service !



Votre activité m'intéresse; veuillez me contacter

Nom : Prénom :

Adresse :

No tél. privé : prof :

Agenda

Au Centre commercial de Balexert
du 17 août au 3 septembre 1994

EXPOSITION UNE VIE A VERNIER

Dans le patio du Centre commercial de Balexert, l'Administration communale se fera connaître à la population en présentant une exposition sous le thème "Une vie à Vernier" qui se tiendra du 17 août au 3 septembre.

Venez nombreux rendre visite et découvrir par vous-même les multiples facettes de tous les services communaux, qui, de la naissance jusqu'au décès, sont à votre service.

Exposition

«Journées
de l'Art et de l'Artisanat»

Centre commercial du Lignon
du 5 au 22 septembre 1994

Organisée par le L.A.C.A.L.

avec le concours des commerçants du Lignon

Balexert

Dans le hall du Centre :

Du 25 juillet au 13 août

Coin enfants avec jeux de construction Mottik, concours ouvert à tous dès 6 ans, expo photos animée.

Cours d'initiation à la plongée

Baptême

Le cours d'initiation à la plongée est organisé dans le cadre des activités sportives communales de Vernier, sous la responsabilité d'un instructeur PADI.

Jusqu'au 27 août
Mercredi et samedi
de 8h30 à 10h

Durée de la leçon 90 minutes.
Nombre de participants par leçon :
maximum 6 - minimum 3.

Prix :

Adultes fr. 20.- par leçon
14 - 18 ans fr. 15.- par leçon

Ces prix s'entendent :

- entrée piscine comprise
- équipement fourni sur place

Assurance-accident à la charge des participants.

Payement sur place le jour du cours.

Condition obligatoire :

**Pas de contre-indication
médicale pour la plongée.**

Age : dès 14 ans révolus.
(signature du représentant légal).

Inscription et renseignements
auprès des hôtesses-caissières de
la piscine du Lignon.

Théâtre en plein air



Le metteur en scène Jean-Claude
BLANC dirigeant les répétitions de

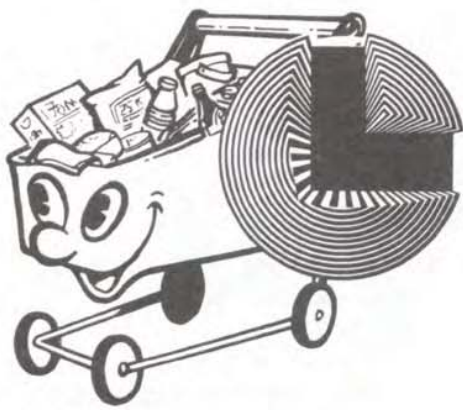
"Les joyeuses commères de Windsor"

une farce truculente de
W. SHAKESPEARE, présentée
par L'ECHO DE VERNIER

du 6 au 16 septembre 1994
dès 20h15

dans le cadre de la
Maison Chauvet-Lullin à Vernier.

Petite restauration dès 19h



Le Lignon en

IGNE DIRECTE

Boire, manger, offrir, se faire plaisir, rester branché...

Génération graffiti !

NOVATECH

Phénomènes de société les graffitis et surtout les tags sont aujourd'hui un fléau présent sur les murs de toutes les villes du monde. Un moyen de communication discuté, mais qui plaît aux jeunes et fait partie avec le rap et le street-ball de la nouvelle culture urbaine.

Venez découvrir l'exposition et les démonstrations de Novatech, le spécialiste de l'anti-graffiti.



en juillet

▼6-23 juillet

A vos méninges...
découvrez les échecs géants.

▼25-30 juillet

Pour les enfants...
le château gonflé.

et en août...

▼3-6 août

Génération graffiti.
Les Kids s'expriment.
Concours de graffiti artistiques.
Le rap en fête.
Avec la collaboration de **Novatech SA**
le spécialiste de l'anti-graffiti.

▼29 août au 3 sept.

Découvrez la nouvelle
gamme Mitsubishi.
Une exposition du garage
Auto-Rhône.

Gonflé le château !



A l'attaataaataque...

On saute, on rebondi, on cabriole.

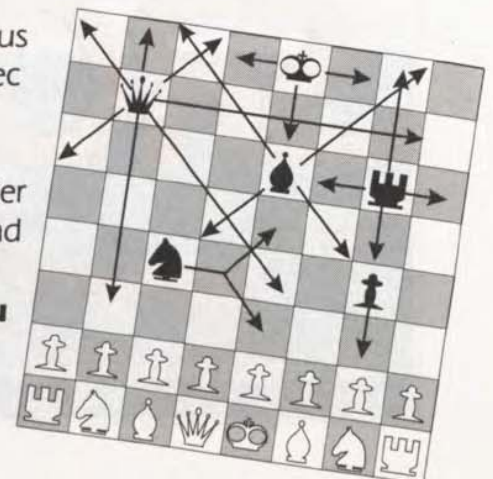
Vives les vacances, les petits vont enfin pouvoir se défouler à l'assaut du super château gonflable dans le patio du **Centre Commercial du Lignon.**

(Attention il est recommandé aux mamans de surveiller leurs enfants).

Les neurones en folies !



C'est l'été, dégourdissez-vous les méninges avec une partie d'échecs entre amis. Un échiquier géant vous attend au **Centre Commercial du Lignon.**



VERNIER

1 commune 5 quartiers

Pages d'information des associations de quartier



Infos quartier - CHATELAINE

A.I.C.E. - Case postale 207 - 1219 Châtelaïne

Séances du Comité

Tous les premiers lundis du mois, le comité de l'AICE se retrouve pour sa séance mensuelle. Les sujets intéressant l'ensemble de notre quartier y sont abordés. Fête des Promotions,

1er Août, Noël des aînés, problèmes de circulation, etc. sont traités par une équipe animée de bonne volonté et soucieuse du bien-être des habitants de Châtelaïne. Si vous désirez

en savoir plus, venez nous rejoindre les lundis 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 1994 à 20h dans notre local, av. de Châtelaïne 84 (sous l'école).

Formation du comité 1994-1995

Président	ABERLE André	796 06 70
Vice-président	MEAN Pierre-Alain	796 50 12
Trésorière	JOHNSON Claude	797 19 58
Vice-trésorière	KUNG Frédérique	793 27 14
Secrétaire	de KAENEL Sylvie	797 48 82
Vice-secrétaire	PUCHAT Muriel	734 68 85
Journal Editeur	ABERLE André	796 06 70
Rédacteur resp.	MEAN Pierre-Alain	796 50 12

Local de l'AICE

Vous cherchez un endroit agréable pour des fêtes de famille ?

Vous pouvez louer notre local, le 84, avenue de Châtelaïne, en télépho-

nant à notre Président M. André ABERLE au 796 06 70 ou en passant au magasin de tabac Naville, chemin De-Maisonneuve, pour vous y procurer un formulaire d'inscription.

Remarque : Notre local ne peut être loué que pour le week-end et pendant l'année scolaire.



A.I.A.L. - Case postale 114 - 1219 Le Lignon

Temps des vacances, période où l'on peut prendre un moment de réflexion sur le rôle des associations de quartier dans la vie communale.

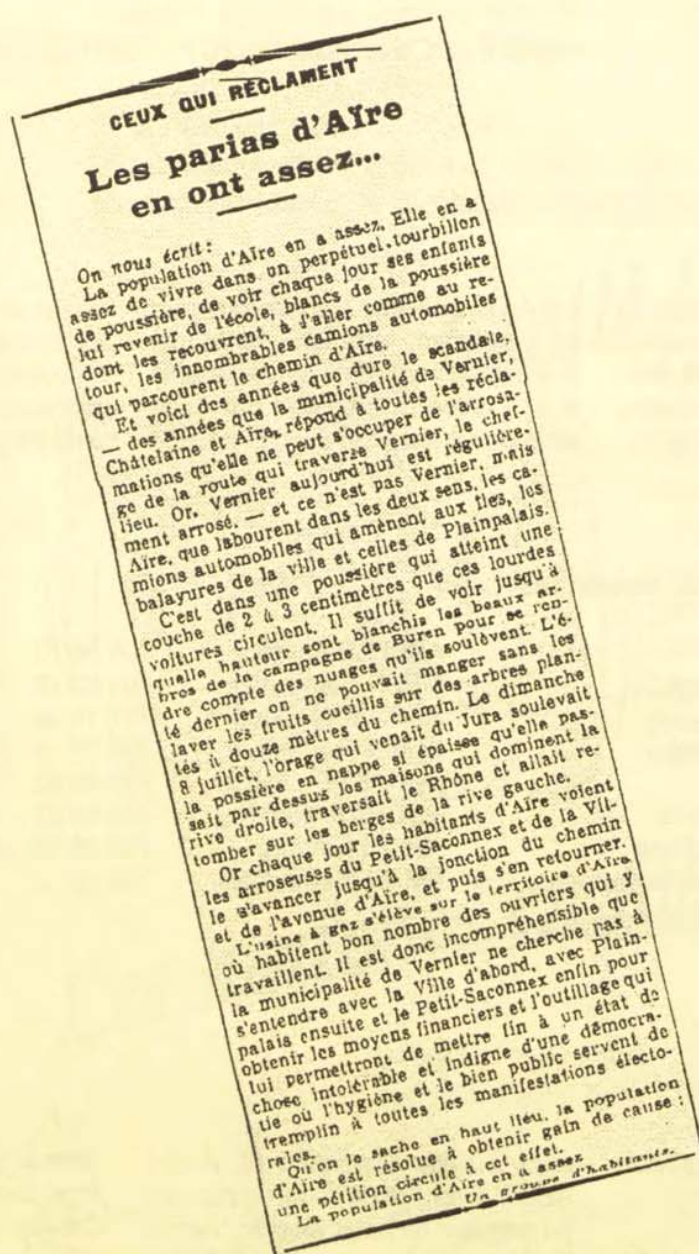
Il est vrai que, dans la plupart des cas, une association telle que la nôtre a été créée afin de défendre la qualité de vie d'un quartier, d'attirer

l'attention des autorités sur divers problèmes (nuisances, circulation, etc.), ce qui parfois leur attribue l'étiquette de "ronchonneur" bien genevois.

Ces diverses interventions font également penser que les habitants sont, de nos jours, moins tolérants, plus

rapides à s'insurger, plus facilement prêts à s'opposer.

Et cependant... nous avons retrouvé dans des archives un texte paru dans la "Tribune de Genève" du 17 juillet 1923 démontrant que la population d'Aïre avait déjà des problèmes et qu'elle le clamait très haut.



A.I.V.V. - Case postale 434 - 1214 Vernier

Connaissez-vous votre village ?

Ce n'est pas sûr. Tenez, nous qui le pratiquons depuis des dizaines d'années, nous croyions le connaître. Nous pensions l'avoir épluché de fond en comble. Nous étions persuadés d'en savoir les coins et recoins et nous nous trompions...

Nous l'avons découvert au cours d'un petit reportage photographique. Une sorte de pèlerinage. Nous avons en effet décidé de retenir par l'image les traits de ce qui pourrait bien ne plus exister dans 50 ans, au train où vont les choses. Evidemment, nous exagérons, mais...

Nous avons commencé par un bout pour, tenez-vous bien, finir par l'autre. Nous avons choisi un temps clair

mais pas trop ensoleillé afin de pouvoir photographier alternativement les deux côtés de la grand-rue. C'était très bien et ce n'était pas ça du tout !

Il faut vraiment, pour en apprécier le pittoresque ou la beauté, y aller plusieurs fois à des moments différents de la journée. C'est de cette façon qu'il est possible de faire ressortir, par exemple, des arcades à l'italienne, le vieil atelier en bois, la bicoque en molasse qui va être démolie, le toit neuf et les volets gris-bleu d'une ancienne maison joliment rénovée, les arbres magnifiques qui cachent une villa au fond d'une cour, ce petit jardin fleuri de roses, ce balcon de pierre ouvragé qui donne côté Salève, la cour bien exposée et ses vieux instru-

ments aratoires, les balcons aux guirlandes de géraniums, les nouvelles terrasses de restaurants accueillants, la fontaine de la place «piétonne» qui fut tellement discutée (l'avez-vous bien regardée, cette fontaine ?), les marronniers de la campagne Chauvet, le vieux portique de pierre sur une ancienne porte de jardin...

On en passe et des meilleurs. Faites comme nous et vous découvrirez encore cent occasions de vous régaler l'oeil ou la pellicule. Ou les deux.

Etes-vous certain de bien connaître votre village ?

Le Comité de l'AIVV

Des fonctionnaires... au fil de l'eau

Sans doute inspirés par la proximité du Rhône, par un beau samedi matin de la fin du mois de juin, quelques courageux de la Mairie (les secrétaires généraux et les comptables informaticiens) se sont retrouvés au-dessus de Thonon, afin d'affronter les eaux tumultueuses de la Dranse.

Dans leur drôle d'embarcation, ces matelots ont navigué **sur** et **sous** les flots. Ils ont démontré ainsi qu'ils n'avaient pas peur de se mouiller.

Et comme cela ne leur suffisait pas, ils se sont retrouvés deux heures plus tard dans les eaux calmes et propres de la piscine du Lignon afin de fêter dignement les 25 ans de cet établissement.



25 ans de la piscine du Lignon

Le 25 juin, le soleil était au rendez-vous. Vous êtes venus nombreux fêter avec nous les 25 ans de votre piscine. La journée fut belle et une bonne ambiance a régné tout au long de cet anniversaire.

Vous rappelez-vous ?



Le gâteau d'anniversaire



Montgolfière



Lâcher de ballons



M. ISELI, conseiller administratif et sportif sur la tour Coca



Patrick EMERY, Mister Lignon



Stéphanie PRONO, Miss Lignon

Piscine du Lignon : c'est la foule !

Après le succès remporté par la commémoration du 25^{ème} anniversaire de l'ouverture de la piscine du Lignon, le samedi 25 juin dernier, celle-ci a connu, le dimanche 4 juillet, un record d'affluence, en comptant 4 438 entrées, chiffre qui n'avait plus été atteint depuis le 14 juin 1981 (4 453 personnes avaient profité de ce cadre enchanteur).

SONDAGE

DESIREZ-VOUS PRATIQUER LE BADMINTON ?

SI OUI, VOS VOEUX POURRAIENT DEVENIR REALITE AU CENTRE DE TENNIS D'AIRE

RENVOYEZ AU PLUS VITE LE BULLETIN CI-DESSOUS A :
COMMUNE DE VERNIER, SERVICE DES SPORTS,
30, ROUTE DU BOIS-DES-FRERES, 1219 LE LIGNON



JE SUIS INTERESSE(E) PAR VOTRE PROPOSITION

NOM :

PRENOM :

NOMBRE DE PERSONNES/FAMILLE :

ADULTES : ENFANTS :

ADRESSE :

N° TEL. PRIVE :

N° TEL. PROF. :

A VOUS DE JOUER

Vingtième anniversaire de l'Ecole d'Avanchet-Jura

Dans une cité regroupant de nombreuses nationalités,
nous ne pouvions envisager qu'un

"VOYAGE A TRAVERS LES CINQ CONTINENTS"

Le contenu des textes publiés dans
cette rubrique n'engage nullement la
responsabilité de l'Editeur

Les 17 classes, de la 1E à la 6P, couplés par affinités, ont utilisé au mieux les différents locaux de notre école. Les spectateurs se sont déplacés d'un continent à l'autre au cours des 4 soirées de représentations.



C'est par leur palais que les spectateurs commen-
cèrent leur voyage en goûtant aux spécialités des
12 stands de la "**cuisine du monde**".

Puis, après l'émerveillement des yeux au
"**théâtre d'ombres balinaises**", "**Africa**" emplit
les oreilles du public de rythmes entraînants, à la
salle de rythmique.



Dans la salle de gymnastique, six
"**pays d'Europe**" furent représentés par
des danses traditionnelles.

Puis, après un détour par le "**Pôle Nord**", retour dans la
salle de gymnastique où les spectateurs furent bercés par
une douce et langoureuse musique de "**Flûtes indien-
nes**" avant de reprendre place dans l'aula où quelques
numéros de "**Cirque chinois**" les éblouirent.

Ce spectacle se termina, en apothéose, dans la
piscine par des jeux aquatiques représentant
"**Océanie**".



Le corps enseignant tient à remercier la commune de Vernier pour sa contribution financière et sa
compréhension pour la mise à disposition des locaux durant toute la semaine des festivités.

Désignation	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE		
Conseil municipal	113'934.20	
Conseil administratif	283'949.65	
Administration	3'168'035.70	243'919.30
Immeuble du patrimoine administratif	431'517.90	19'623.80
Divers	949'634.10	1'439'495.40
	4'947'071.55	1'703'038.50
SECURITE PUBLIQUE		
Etat civil	321'483.70	26'285.70
Police municipale et amendes	1'218'318.15	661'641.40
Incendie et secours	896'834.05	302'367.45
Protection civile	595'079.20	54'166.95
	3'031'715.10	1'044'461.50
ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Ecoles publiques	7'255'976.45	293'695.80
	7'255'976.45	293'695.80
CULTURE ET LOISIRS		
Encouragement à la culture	2'038'162.70	104'303.00
Parcs et promenades	2'060'842.95	8'254.60
Sports	3'995'963.20	642'619.40
Autres loisirs	1'810'465.40	144'738.80
	9'905'434.25	899'915.80
PREVOYANCE SOCIALE		
Institutions pour la jeunesse	2'111'655.15	
Aide sociale	1'374'987.75	34'340.00
	3'486'642.90	34'340.00
TRAFIC		
Routes communales	6'570'946.80	162'695.95
Trafic régional	1'732'402.35	984'523.55
	8'303'349.15	1'147'219.50
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		
Protection des eaux	479'206.65	
Traitement des déchets	2'772'083.75	357'933.65
Cimetière	151'690.45	7'670.00
Autres tâches de protection de l'environnement	104'355.10	
	3'507'335.95	365'603.65
FINANCES ET IMPOTS		
Impôts	2'686'417.41	38'707'820.39
Charges et revenus des capitaux	7'557'941.80	6'230'736.30
Immeuble du patrimoine financier	61'488.90	128'630.00
	10'305'848.11	45'067'186.69
TOTAL GENERAL	50'743'373.46	50'555'461.44
Excédent de charges		187'912.02
	50'743'373.46	50'743'373.46

Désignation	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE		
Mairie - remplacement central TT	1'190.00	
Ancienne mairie - étude	17'282.00	
Audit pour organisation administration	48'500.00	
	66'972.00	0.00
ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Avanchet-Jura - aménagements extérieurs	74'568.60	35'600.00
Vernier-Place - agrandissement cuisine	74'568.60	35'600.00
CULTURE ET LOISIRS		
Bassin couvert Lignon - étude	10'484.60	
Boulodrome Vernier	200.00	
Centre loisirs Avanchet - agrandissement	25'053.00	
Jardin Robinson Balexert - reconstruction	1'095'067.80	300'000.00
Télécable Le Lignon	85'000.00	
	1'215'805.40	300'000.00
PREVOYANCE SOCIALE		
Centre social Châtelaine - construction	171'713.00	
	171'713.00	0.00
TRAFIC		
Passages de sécurité	136'355.80	
Chemin des Vidollets - réfection	10'898.00	
Chemin des Corbillettes - réfection	16'700.00	
Via Monnet - élargissement	20'809.35	56'476.65
Avenue de Crozet - réfection	448'489.55	75'000.00
Route Aire - Usine à gaz - carrefour	27'700.00	
Route de Meyrin - réfection passerelle	9'000.00	
Terminus 6 - abri bus	6'175.00	
	676'127.70	131'476.65
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		
Chemin de l'Étang - collecteurs	103'783.90	
Chemin de la Greube - collecteurs	28'609.60	
Lignon - ramassage déchets verts	56'545.75	
	188'939.25	0.00
TOTAL GENERAL	2'394'125.95	467'076.65
Investissements nets		1'927'049.30
	2'394'125.95	2'394'125.95

FÊTE DU 1^{er} AOÛT

Les Autorités et les sociétés communales vous invitent à commémorer notre Fête nationale en prenant part à la manifestation qui aura lieu cette année sur le

MAIL DU LIGNON

Dès 18 heures, ouverture des divers stands :

- restauration (raclette, saucisses grillées, frites, cervelas, pâtisserie, etc.)
- buvette
- sans oublier le pot-souvenir qui vous permettra de déguster la soupe.

Les aînés rentiers AVS de la commune de Vernier sont cordialement invités à se joindre à cette manifestation. Des tables seront réservées à leur intention, le pot-souvenir, la soupe et le thé seront gracieusement offerts.

Inscriptions :

pour recevoir le bon-invitation, dans les clubs d'aînés ou à la Mairie.

Après la sonnerie des cloches des églises de tout le pays :

à 20 h 15, partie officielle de cette commémoration

avec allocution de

M. André CHILLIER, Maire

Après la partie officielle,

CORTÈGE AUX LAMPIONS

pour les enfants.

Durant la partie officielle, animation musicale (fanfare et chorale)

Dès 21 heures :

BAL GRATUIT

animé par le **DUO COPACABANA**

Dès 22 h 15 environ, en intermède :

«PLEINS FEUX VERNIOLAN»

grand feu d'artifice, suivi du traditionnel

FEU DE JOIE

Nous vous recommandons la vente de l'insigne du 1^{er} août en faveur des œuvres culturelles en Suisse.



RAPPEL

L'usage des pétards, fusées, grenouilles, etc., est strictement interdit pendant la manifestation officielle.

Nous vous recommandons la plus grande prudence lors de leur emploi à proximité de personnes ou d'immeubles.